

Information riverains

Quartier Mairie-Hoche

Objet : Travaux de piétonnisation du quai de l'Ourcq et aménagement du parvis de l'école La Marine

Madame, Monsieur,

À compter du lundi 19 avril 2021 et pour une durée prévisionnelle de 9 mois, la Ville entreprend des travaux pour piétonniser le quai de l'Ourcq, sur le tronçon situé entre l'avenue du Général Leclerc et la rue La Guimard, et réaménager le parvis de l'école maternelle La Marine et du centre administratif.

L'objectif de ces travaux est de favoriser les mobilités douces en réservant cette partie du quai en priorité aux piétons, en permettant une continuité cyclable, tout en créant un espace de fraîcheur en prévision des périodes de fortes chaleurs avec la plantation d'arbres et d'arbustes, et l'installation de jeux d'eau.

Le phasage des travaux a été réalisé au regard de la proximité de l'école maternelle La Marine. Les horaires d'entrées et de sorties d'école ont été spécifiés auprès des entreprises, ainsi que les horaires de sieste des enfants, afin d'adapter le planning des opérations, dans la mesure du possible et sans trop allonger la période de travaux.

Durant toute la période du chantier, la circulation générale sera interdite quai de l'Ourcq, entre l'avenue du Général Leclerc et la rue La Guimard, sauf aux véhicules de livraisons, de collecte des déchets et de secours.

La circulation piétonne sera quant à elle maintenue sur le trottoir opposé aux travaux.

Le Département Patrimoine Bâti et Cadre de vie se tient à votre disposition pour toute information complémentaire au 01 49 15 41 77/40 39.

Nous vous remercions de respecter les zones de travaux ainsi que les interdictions de circuler et de stationner afin que les entreprises puissent réaliser les travaux le plus rapidement possible.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.



Mathieu Monot

Premier adjoint au maire, délégué au Développement urbain durable, aux Écoquartiers, à l'Innovation par la commande publique et à la Démocratie locale



Mirjam Rudin

Adjointe au maire, déléguée à la Nature en ville, aux Déplacements, aux Espaces publics et aux Espaces verts